

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.3. SYLVICULTURE

GESTIONNAIRE DES RESSOURCES NATURELLES ET FORESTIERES

PROFIL DE FORMATION

PQ ayant généré le PF : Gestionnaire des ressources naturelles et forestières	Accord du Conseil Général	Le 17 juin 2004
	Parution au Moniteur	

LE METIER

Les espaces naturels et semi-naturels remplissent un rôle multifonctionnel : économique, écologique, social...

Dans l'optique d'un développement durable, leur pérennité et leur régénération doivent être assurées dans le respect de leurs fonctions et en collaboration avec les différents acteurs. Pour atteindre ce but, les gestionnaires publics/publiques ou privé(e)s doivent posséder des compétences suffisantes relatives :

- aux biotopes,
- aux végétaux, champignons et animaux,
- aux écosystèmes,
- à la sylviculture et à la production de plantes,
- à la gestion piscicole, halieutique et cynégétique,
- à la gestion des bassins versants,
- à l'aménagement et la gestion des ressources naturelles et forestières,
- aux législations et réglementations spécifiques en vigueur au niveau des régions wallonnes et bruxelloises, de l'état fédéral et de l'Europe,
- à l'exercice des missions de police dans les limites de la fonction,
- à la gestion des produits, matériels et équipements,
- à la gestion des entreprises,
- à la gestion de personnel,
- à l'information du public.

Le/la gestionnaire des ressources naturelles et forestières travaille tant dans le secteur privé (salarié(e) ou indépendant(e)) que dans le secteur public.

Le profil de formation permet aux jeunes, d'une part, d'acquérir des connaissances économiques nouvelles dans le domaine des ressources naturelles et forestières, et, d'autre part, d'accéder au concours de recrutement de la fonction publique.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ7 de l'enseignement secondaire technique de qualification.

Gaspard Bonane,

Xavier Delpierre,

Président de la commission consultative.

Chargé de mission.

TABLE DES MATIERES

	page	
Le métier	2	
Remerciements	3	
Table des matières	4	
Fonction 01	Assurer les tâches administratives liées aux activités	6
Fonction 02	Assurer les fonctions de police dans les limites de la fonction et dans le respect des textes légaux	8
Fonction 03	Contribuer à l'expertise d'un patrimoine forestier afin d'en assurer la gestion multifonctionnelle et éventuellement de découvrir les problèmes qui gênent son développement	10
Fonction 04	Maîtriser la cartographie	14
Fonction 05	Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable)	15
Fonction 06	Raisonner, programmer et mettre en œuvre les techniques et opérations liées : <ul style="list-style-type: none">- au développement d'un peuplement forestier (et en assurer la surveillance),- aux travaux de boisement et de régénération,- à l'entretien des peuplements forestiers,- aux travaux d'aménagement, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de la protection de l'environnement	17
Fonction 07	Raisonner les techniques et programmer les opérations liées à la production de plants	28
Fonction 08	Gérer les milieux naturels et semi-naturels	32
Fonction 09	Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion piscicole et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur	34
Fonction 10	Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion cynégétique et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur	38

Fonction 11	Collaborer et participer aux actions d'information ou de sensibilisation du public	40
Fonction 12	Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale et de respect de l'environnement	42
Fonction 13	Raisonner et mettre en œuvre les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures	44
Fonction 14	Créer et développer une entreprise	46
Fonction 15	Gérer une entreprise	50
Fonction 16	S'épanouir dans la vie professionnelle	56
Fonction 17	Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques et participer à leur fonctionnement	57
Fonction 18	S'informer et coordonner sa formation permanente	59
Lexique		60

Fonction 1 : Assurer les tâches administratives liées aux activités

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Rendre compte, oralement ou par écrit, d'une activité.	1.1.1. Synthétiser les observations faites lors du déroulement d'une activité: - collecter les informations prévues par les consignes de travail (déroulement d'une activité, observations faites sur la parcelle, les plantes, les équipements, le matériel, les difficultés rencontrées, les résultats obtenus, ...); - rapporter verbalement ou par écrit et d'une façon compréhensible les informations récoltées, y compris la rédaction d'un procès-verbal de réunion de chantier.	CM	
1.2. Enregistrer les données se rapportant au suivi des parcelles, des équipements et du travail sur les documents prévus à cet effet (suivi des parcelles, temps de travaux, carnet d'entretien,...)	1.2.1. Synthétiser les observations faites lors d'une visite d'inspection, consigner les informations recueillies sur les documents ou supports informatiques prévus à cet effet.	CM	
	1.2.2. Utiliser l'outil informatique.	CM	L'apprenant utilise le tableur, le traitement de texte, le courrier électronique, et peut rechercher de la documentation ou des informations sur le « net ».
1.3. Classer la correspondance, les circulaires, les instructions, les plans, les états et divers documents.	1.3.1. Identifier les principes de base d'un classement de documents.	CM	
	1.3.2. <i>Rassembler, trier, hiérarchiser, codifier les documents suivant les conventions en usage dans l'administration (consignes, thèmes, ...)</i>	CEP	

	1.3.3. Utiliser l'outil informatique pour la gestion des documents.		
1.4. Tenir à jour divers registres et calepins, des plans, tableaux, carnets de tournée, carnets de triage, ...	1.4.1. Lire et comprendre des consignes, des instructions, ...	CM	
	1.4.2. <i>Collecter des données pertinentes en fonction des documents à compléter.</i>	CEP	
	1.4.3. <i>Compléter des documents administratifs conformément aux instructions et sur la base des informations recueillies.</i>	CEP	
	1.4.4. <i>Utiliser l'outil informatique pour la gestion des informations.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 2 : Assurer les fonctions de police dans les limites de la fonction et dans le respect des textes légaux

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Maîtriser les bases des principales législations spécifiques, compétence des préposés forestiers, des gardes particuliers et des conservateurs assermentés de zones protégées.	2.1.1. Identifier les principales législations en vigueur (forêt, chasse, pêche, protection de la nature, code rural, protection et gestion des cours d'eau, plans de secteur, aménagement du territoire, ...)	CM	
	2.1.2. Utiliser les documents ressources, les banques de données,...	CM	
2.2. Rechercher et constater les infractions.	2.2.1. Identifier les principales infractions aux législations en vigueur (forêt, chasse, pêche, protection de la nature, code rural, protection et gestion des cours d'eau, plans de secteur, aménagement du territoire, ...)	CM	
	2.2.2. <i>Repérer les infractions à ces législations par une surveillance permanente.</i>	CEP	
	2.2.3. <i>Délivrer des avertissements écrits ou oraux.</i>	CEP	
	2.2.4. <i>Rapporter oralement ou par écrit et d'une façon fidèle et objective les observations effectuées.</i>	CEF/ CEP	
2.3. Rédiger avec exactitude et objectivité des procès-verbaux des infractions constatées et assurer la tenue des minutes.	2.3.1. Se situer dans l'organisation judiciaire belge.	CM	
	2.3.2. Identifier les éléments constitutifs d'un procès-verbal.	CM	
	2.3.3. Identifier les procédures légales conditionnant la validité d'un procès-verbal.	CM	

2.3.4.	<i>Respecter les procédures légales permettant la validité d'un procès-verbal.</i>	CEP	
2.3.5.	Récolter les informations pertinentes et précises par l'écoute, par l'observation.	CM	Au départ d'exemples concrets, l'élève extrait correctement les éléments nécessaires à l'élaboration d'un procès-verbal.
2.3.6.	<i>Interroger, écouter des personnes pour récolter des éléments pour la rédaction d'un procès-verbal.</i>	CEP	
2.3.7.	Transcrire, d'une façon compréhensible et fidèle, les relations des faits, les observations.	CM	
2.3.8.	<i>Produire un schéma, un croquis, ... de situation en y indiquant les éléments utiles pour la compréhension des faits constatés.</i>	CEF/ CEP	
2.3.9.	<i>Classer les documents suivant les procédures en vigueur.</i>	CEP	
2.3.10.	<i>Rédiger des procès-verbaux relatifs aux diverses situations.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 3 : Contribuer à l'expertise d'un patrimoine forestier afin d'en assurer la gestion multifonctionnelle et éventuellement de découvrir les problèmes qui gênent son développement

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Reconnaître les essences forestières, y compris sur le terrain.	3.1.1. Identifier les essences forestières : <ul style="list-style-type: none"> - définir les notions de famille, de groupe, de genre, d'espèce, de variété, ...; - identifier par leur nom botanique complet et leur nom commun les essences forestières utilisables dans nos régions à partir des feuilles, des rameaux, des bourgeons, des fruits, de l'écorce et du port de l'arbre; - écrire d'une manière correcte les noms botaniques et les noms communs des essences forestières. 	CM	
3.2. Apprécier l'état de développement du peuplement.	3.2.1. Identifier les caractéristiques des différents peuplements forestiers (régime, traitement, origine, âge, composition, ...)	CM	
	3.2.2. Décrire les caractéristiques des différents peuplements forestiers (régime, traitement, origine, âge, composition, ...)	CM	
	3.2.3. Identifier d'une façon juste et complète la morphologie des principaux organes (racines, feuilles, fruits, ...), jeunes et adultes, des essences forestières.	CM	
	3.2.4. Expliquer le rôle de chacun de ces organes.	CM	
	3.2.5. Expliquer les principaux phénomènes physiologiques (la respiration, la photosynthèse, la nutrition, la croissance, la reproduction,...)	CM	

3.2.6.	Citer les facteurs de croissance d'un végétal.	CM	
3.2.7.	Décrire l'influence de chacun de ces facteurs sur le développement du végétal.	CM	
3.2.8.	Appréhender les principales propriétés d'un sol et leurs effets sur le développement des végétaux.	CM	
3.2.9.	Expliquer les phénomènes d'absorption des éléments nutritifs par les feuilles et par les racines d'une plante.	CM	
3.2.10.	Expliquer le comportement des principales essences forestières par rapport à la lumière et en déduire les conséquences pratiques.	CM	
3.2.11.	Décrire les exigences des principales essences forestières (sol, climat, exposition, ...)	CM	
3.2.12.	Décrire les caractéristiques des principales essences forestières (enracinement, croissance, longévité, ...).	CM	
3.2.13.	Décrire le mécanisme de formation du bois.	CM	
3.2.14.	Apprécier sur le terrain un état particulier de développement d'un arbre à chaque stade de sa croissance (y compris les arbres d'avenir, les arbres "plus" et les peuplements à graines).	CM	
3.2.15.	Maîtriser les bases de la culture des principales essences forestières.	CM	
3.2.16.	Décrire les principales caractéristiques de l'écosystème forestier.	CM	

3.3. Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes.	3.3.1. Décrire les dommages causés aux arbres et aux peuplements par les agents climatiques: vent, pluie, neige, rosée, brouillard, gel, chaleur, ...	CM	
	3.3.2. <i>Identifier sur le terrain les dégâts dus aux conditions climatiques et en quantifier l'importance.</i>	CEP	
	3.3.3. Décrire les mécanismes d'action des principaux polluants sur les massifs forestiers.	CM	
	3.3.4. Décrire les symptômes de la présence de ces éléments sur les massifs forestiers.	CM	
	3.3.5. <i>Identifier, sur le terrain, les dégâts dus à la présence d'une pollution et en quantifier l'importance.</i>	CEP	
3.4. Repérer la présence de maladies, de parasites, de ravageurs .	3.4.1. Identifier par leur nom commun les principales maladies, les principaux parasites, les principaux ravageurs des essences forestières.	CM	
	3.4.2. Décrire les symptômes de la présence d'une maladie, d'un parasite, d'un ravageur.	CM	
	3.4.3. Décrire les dommages causés aux essences forestières par les principales maladies, parasites ou ravageurs.	CM	
	3.4.4. Constaté, sur le terrain, la présence d'une maladie, d'un parasite, d'un ravageur et quantifier l'importance des dégâts.	CM	
3.5. Rendre compte, d'une façon fidèle et objective, de ses observations.	3.5.1. Analyser objectivement l'importance des éléments observés sur le terrain.	CM	

	3.5.2. Rapporter oralement ou par écrit les observations effectuées.	CM	
3.6. Préciser les interventions à effectuer en fonction des observations effectuées.	3.6.1. Consulter et utiliser des documents ressources permettant de reconnaître les causes d'un comportement anormal ou d'un état particulier dans le développement d'un peuplement forestier en vue d'y apporter une réponse.	CM	
	3.6.2. Identifier, sélectionner les techniques de lutte à appliquer.	CM	
	3.6.3. <i>Appliquer ces techniques sur le terrain.</i>	CEP	
	3.6.4. Dédire des observations de terrain les interventions adéquates à appliquer.	CM	
	3.6.5. <i>Développer un esprit de raisonnement et de synthèse face à un ensemble d'interventions.</i>	CEP	

Fonction 4 : Maîtriser la cartographie

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Situer une parcelle sur le terrain et en matérialiser les limites.	4.1.1. S'orienter sur le terrain.	CM	
	4.1.2. Retrouver une parcelle après une première visite.	CM	
	4.1.3. Comprendre la signification des indications reprises sur une carte IGN (Institut géographique national), un plan cadastral, une matrice cadastrale, ...	CM	
	4.1.4. Lire une carte IGN, un plan cadastral, une matrice cadastrale, ...	CM	
	4.1.5. Localiser une parcelle sur une carte, un plan cadastral.	CM	
	4.1.6. Utiliser les matériels et les techniques d'orientation.	CM	
	4.1.7. Retrouver le bornage d'une parcelle.	CM	
	4.1.8. <i>Matérialiser les limites d'une parcelle de travail.</i>	CEP	
4.2. Utiliser les outils topographiques simples et reporter les données sur un plan de travail.	4.2.1. Calculer des distances, des échelles, des surfaces, ...	CM	
	4.2.2. Utiliser avec précision les outils topographiques simples.	CM	
	4.2.3. Effectuer le report d'un plan sur le terrain.	CM	
	4.2.4. Reporter sur plan des relevés de terrain.	CM	

Fonction 5 : Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (recommandations pour un développement durable)

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Mettre en application les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.	5.1.1. Appréhender le concept de développement durable.	CM	
	5.1.2. Identifier les recommandations du Plan d'Environnement pour un Développement durable.	CM	
5.2. Appréhender le concept de la politique générale des administrations compétentes.	5.2.1. <i>Identifier les principes directeurs de la politique des administrations compétentes, spécialement en matière d'aménagements forestiers.</i>	CEF/CEP	
5.3. Mettre en application les aménagements des grandes propriétés forestières.	5.3.1. Maîtriser les subdivisions et le vocabulaire de base propre aux aménagements forestiers.	CM	
	5.3.2. Fixer les limites des séries, compartiments, coupes et parcelles.	CM	
	5.3.3. Participer à la collecte des informations liées à la réalisation des aménagements forestiers.	CM	
5.4. Maîtriser les différentes contraintes réglementaires et recommandations pour atteindre les objectifs de l'aménagement.	5.4.1. Identifier les contraintes liées aux réglementations traitant de l'aménagement du territoire.	CM	
	5.4.2. Identifier les contraintes de gestion des milieux à vocation de conservation ou de protection.	CM	
	5.4.3. Appréhender les différentes pratiques sylvicoles permettant de réaliser les fonctions principales en accord avec une approche écologique.	CM	

	5.4.4.	Décrire les stratégies permettant une ouverture raisonnée de la forêt au grand public.	CM	
5.5. Contrôler les aménagements.	5.5.1.	<i>Analyser de façon critique la réalisation sur le terrain de l'aménagement et pouvoir évaluer sa gestion.</i>	CEF/ CEP	
5.6. Réaliser un plan simple de gestion, y compris en zones sensibles.	5.6.1	Collecter les données relatives aux parcelles (historiques, climatologiques, cadastrales, topographiques, photographiques, pédologiques, dendrométriques...)	CM	
	5.6.2	Réaliser un parcellaire.	CM	
	5.6.3	Evaluer des peuplements et/ou des écosystèmes.	CM	
	5.6.4	Établir la liste des travaux à réaliser et leur programmation.	CM	
	5.6.5	Identifier les divers travaux annexes (établissement d'un parc à grumes, aménagement de la voirie, gestion écologique,...)	CM	

Fonction 6 : Raisonner, programmer et mettre en œuvre les techniques et opérations liées :

- au développement d'un peuplement forestier (et en assurer la surveillance),
 - aux travaux de boisement et de régénération,
 - à l'entretien des peuplements forestiers,
 - aux travaux d'aménagement,
- dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de la protection de l'environnement**

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Effectuer l'inventaire d'un peuplement.	6.1.1. Identifier les techniques d'inventaire.	CM	
	6.1.2. Appliquer les techniques d'inventaire.	CM	
	6.1.3. Mesurer et estimer les hauteurs, grosseurs et surfaces terrières.	CM	
	6.1.4. Cuber les peuplements.	CM	
	6.1.5. Utiliser les tables et barèmes de cubage.	CM	
	6.1.6. Apprécier la productivité d'un peuplement.	CM	
	6.1.7. Identifier les appareils de mesure.	CM	
	6.1.8. Utiliser les appareils de mesure.	CM	
	6.1.9. Rédiger un rapport d'inventaire.	CM	
6.2. Proposer, surveiller et effectuer les travaux de boisement et de régénération des peuplements forestiers y compris les opérations de fertilisation.	6.2.1. Choisir les essences forestières appropriées.		
	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les critères de choix des essences forestières; - identifier les principaux types de sols rencontrés 	CM CM	

<p>dans nos régions;</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la signification des sigles utilisés dans les cartes pédologiques; - recueillir toutes les informations utiles au choix des essences; - interpréter les informations recueillies; - utiliser rationnellement les documents ressources (fichier écologique, guide du boisement des stations forestières, dictionnaires des provenances, ...) permettant de choisir l'essence la mieux adaptée aux conditions du milieu; - argumenter le choix des essences forestières appropriées permettant d'assurer une productivité optimale, d'accroître la résistance des peuplements aux maladies et d'accorder biocénose et biotope afin de permettre le développement d'un écosystème stable. - <i>maîtriser les critères et procédures d'accès aux subventions.</i> 	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p> <p>CM</p> <p>CEP</p>	
<p>6.2.2. Proposer, surveiller et effectuer les travaux de préparation d'un terrain avant plantation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les travaux de préparation d'un terrain en vue d'une plantation; - justifier l'intérêt de ces travaux; - <i>citer les noms commerciaux des principaux fertilisants et donner leurs utilisations à partir de la lecture des notices commerciales;</i> - <i>calculer une fertilisation tenant compte des résultats d'analyse du sol, des besoins des plantes, des résultats escomptés dans le respect de la législation relative à la protection de l'environnement;</i> - <i>choisir les fertilisants appropriés;</i> - <i>calculer les quantités nécessaires pour les différentes parcelles;</i> - <i>élaborer le calendrier des fertilisations;</i> 	<p>CM</p> <p>CM</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - choisir les types d'intervention appropriés en fonction des objectifs poursuivis et de la pratique d'une sylviculture efficace; - identifier les outils, machines, matériels ou produits à utiliser pour effectuer ces travaux; - juger de l'utilisation possible des outils, machines et matériels en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques; - régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes et des règles de sécurité; - utiliser les outils, machines et matériels dans le respect des consignes et des règles de sécurité; - utiliser les produits dans le respect des consignes et des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement; - effectuer les travaux de préparation du sol en maîtrisant les gestes techniques et professionnels appropriés; - évaluer les conséquences de ces interventions sur le développement du peuplement; - effectuer les opérations liées à l'élimination des déchets dans le respect des règles. 	<p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEF/ CEP</p> <p>CEP</p> <p>CEF/ CEP CEP</p>	
<p>6.2.3. Gérer un chantier de boisement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interpréter un cahier des charges; - rédiger un devis, un bon de commande; - matérialiser les lignes de plantation sur le terrain; - reporter sur le terrain les emplacements prévus pour les plantations; - vérifier la conformité et la qualité des plants par rapport aux bons de commande; - procéder aux plantations; - mettre en œuvre les travaux à effectuer en vue d'un boisement ou d'une régénération; - établir le calendrier des réalisations; - comprendre les travaux à effectuer en vue d'un boisement ou d'une régénération; - manipuler les plants afin de ne pas leur occasionner des dégâts; 	<p>CM</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> - préparer les plants en vue de la plantation en tenant compte de leur conditionnement; - identifier les critères d'une plantation assurant les conditions optimales de reprise; - effectuer les travaux de plantation, manuels ou mécaniques, dans le respect des consignes du donneur d'ordre; - identifier les outils, machines, matériels à utiliser pour effectuer les opérations de plantation; - juger de l'utilisation possible des outils, machines et matériels en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques; - apprécier la qualité des travaux effectués; 		
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>assurer la surveillance et le suivi des travaux;</i> - <i>employer à bon escient les outils, machines, matériels pour effectuer les opérations de plantation;</i> - <i>utiliser, ajuster et régler les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité;</i> - <i>effectuer les travaux de plantation, manuels ou mécaniques, dans le respect des consignes du donneur d'ordre et en maîtrisant les gestes professionnels et techniques appropriés;</i> - <i>évaluer les conséquences de ses interventions sur le développement du peuplement.</i> 	CEF/ CEP	
6.3. Proposer, surveiller et effectuer les travaux d'entretien et de mise en valeur d'un peuplement.	6.3.1. Identifier et justifier l'intérêt des opérations de dépressage, de regarnissage, de dégagement, de taille de formation, d'élagage, de nettoyage, , ...	CM	
	6.3.2. Etablir un calendrier de réalisation de ces opérations.	CM	
	6.3.3. Choisir les types d'interventions appropriées en fonction des objectifs poursuivis.	CM	

	6.3.4.	Identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité.	CM	
	6.3.5.	<i>Effectuer les travaux sur base des techniques et des gestes professionnels appropriés.</i>	CEP	
	6.3.6.	Evaluer les conséquences de ces interventions sur le développement du peuplement.	CM	
	6.3.7.	Connaître les principales règles de la fertilisation des peuplements forestiers.	CM	
	6.3.8.	Vérifier la conformité des travaux avec le cahier des charges.	CM	
	6.3.9.	<i>Assurer la surveillance et le suivi des travaux.</i>	CEP	
	6.3.10.	Apprécier la qualité des travaux effectués.	CM	
6.4. Prendre en charge les opérations de martelage et de griffage des coupes.	6.4.1.	Identifier et justifier les buts des opérations de martelage et de griffage des coupes.	CM	
	6.4.2.	Identifier les principaux types d'éclaircies et de coupes de régénération.	CM	
	6.4.3.	Comparer les caractéristiques des différents types d'éclaircies.	CM	
	6.4.4.	Choisir en fonction du peuplement le type d'éclaircie approprié.	CM	
	6.4.5.	Lire et interpréter un plan simple de gestion et les documents d'application qui émanent des aménagements forestiers.	CM	
	6.4.6.	Identifier les règles à suivre pour réaliser correctement un martelage sur le terrain.	CM	

	6.4.7. Pratiquer le martelage et le griffage en maîtrisant les techniques et gestes professionnels appropriés.	CM	
	6.4.8. Evaluer les conséquences des interventions sur le développement du peuplement.	CM	
6.5. Surveiller les travaux d'exploitation forestière.	6.5.1. Identifier les travaux d'exploitation forestière (abattage, bûcheronnage, façonnage, débardage, transport, ...)	CM	
	6.5.2. Identifier le matériel utilisé en exploitation forestière et les différents dégâts pouvant être occasionnés lors de son utilisation.	CM	
	6.5.3 Identifier les exigences des législations et réglementations (cahiers des charges ,...) relatives à l'exploitation forestière.	CM	
	6.5.4. Comprendre les exigences des législations et réglementations (cahiers des charges ,...) relatives à l'exploitation forestière.	CM	
	6.5.5. Etablir un état des lieux.	CM	
	6.5.6. <i>Repérer sur le terrain les infractions en matière d'exploitation forestière.</i>	CEP	
	6.5.7. <i>Prendre les décisions appropriées face aux situations qui se présentent, dans le respect des réglementations en vigueur.</i>	CEP	
	6.5.8. <i>Donner des indications aux bûcherons et aux débardeurs pour exploiter la coupe de façon la moins dommageable possible.</i>	CEP	
6.6. Proposer et surveiller les opérations de lutte contre les	6.6.1. Comprendre l'intérêt des opérations de prévention et de lutte .	CM	

causes des dépérissements forestiers.	6.6.2. Définir les catégories de pesticides.	CM	
	6.6.3. Décrire brièvement la morphologie et le cycle de vie des principaux parasites et ravageurs et de leurs prédateurs naturels.	CM	
	6.6.4. Enumérer les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des végétaux.	CM	
	6.6.5. Comparer les moyens de protection et de lutte contre les ennemis des végétaux.	CM	
	6.6.6. Choisir les moyens adéquats.	CM	
	6.6.7. <i>Utiliser les alternatives aux méthodes de lutte chimiques :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>identifier et mettre en application les méthodes permettant de réduire l'application des pesticides et des fertilisants dans le cadre du maintien de la rentabilité de l'entreprise;</i> - <i>identifier le seuil de dégâts et les circonstances où l'application de pesticides est à envisager;</i> - <i>choisir les pesticides et les dosages en considérant leurs effets sur l'environnement et sur le développement des peuplements;</i> - <i>stocker et appliquer dans le respect des règles les fertilisants et les pesticides;</i> - <i>évaluer l'incidence économique de l'application d'un fertilisant ou d'un pesticide;</i> 	CEF/ CEP	
	6.6.8. Rassembler l'information sur les pesticides à utiliser, préalablement à un traitement.	CM	
	6.6.9. Comprendre la signification des indications reprises sur les notices et les étiquettes des produits commerciaux.	CM	

	<p>6.6.10. Pour chaque type d'intervention à effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir le moyen de protection approprié; - utiliser des documents ressources pour choisir le produit le plus adéquat tenant compte du respect de la protection de l'environnement; - calculer les dosages en fonction des notices d'utilisation. 	CM	
	<p>6.6.11. Appréhender les conséquences de l'utilisation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement.</p>	CM	
	<p>6.6.12. Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène lors de l'application des fertilisants et pesticides.</p>	CM	
	<p>6.6.13. Respecter les prescriptions légales en matière de stockage, et d'utilisation des fertilisants et pesticides et de collecte et destruction des emballages et des restes de produits.</p>	CM	
<p>6.7. Proposer et surveiller les travaux de protection contre la propagation des incendies, d'aménagement de voiries, aires de stockage, bassins-réservoirs, ...</p>	<p>6.7.1. Comparer les principaux types de voirie.</p>	CM	
	<p>6.7.2. <i>Identifier les différents types de matériaux utilisés en voirie forestière.</i></p>	CEF/ CEP	
	<p>6.7.3. <i>Caractériser les différents types de matériaux utilisés en voirie forestière.</i></p>	CEF/ CEP	
	<p>6.7.4. <i>Identifier les techniques de mise en place de ces matériaux.</i></p>	CEF/ CEP	
	<p>6.7.5. <i>Appliquer les techniques de mise en place de ces matériaux.</i></p>	CEF/ CEP	

	6.7.6. Identifier sur le terrain les dégradations aux voiries forestières.	CM	
	6.7.7. Proposer des solutions pour remédier aux dégradations.	CM	
	6.7.8. <i>Elaborer un tracé de voirie.</i>	CEP	
	6.7.9. <i>Pour chaque opération liée à ces travaux :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>déterminer le calendrier de réalisation;</i> - <i>choisir les types d'intervention appropriés en fonction des objectifs poursuivis;</i> - <i>identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité;</i> - <i>effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés;</i> - <i>évaluer les conséquences de ces interventions sur le développement du peuplement;</i> - <i>établir et rédiger un cahier des charges simple et/ou un devis en y intégrant les législations en matière de respect de l'environnement;</i> - <i>surveiller et évaluer la qualité des travaux effectués;</i> - <i>vérifier la conformité des travaux avec le cahier des charges et/ou le devis.</i> 	CEP	
6.8. Préparer et organiser la vente des produits forestiers.	6.8.1. Maîtriser les techniques de cubage.	CM	
	6.8.2. Cuber et estimer une coupe.	CM	
	6.8.3. Estimer la valeur d'une coupe marquée.	CM	
	6.8.4. Etablir le catalogue de vente des produits.	CM	
	6.8.5. <i>Faire visiter les coupes aux candidats acheteurs.</i>	CEP	

	6.8.6. Identifier et comprendre les différents modes de vente des produits forestiers.	CM	
	6.8.7. Identifier et comprendre les exigences des marchands et des utilisateurs en relation avec la destination des bois.	CM	
	6.8.8. Etablir et rédiger un cahier des charges simple.	CM	
	6.8.9. Organiser une vente.	CM	
6.9. Réaliser le classement des bois (bois ronds debout, bois ronds abattus).	6.9.1. Identifier et décrire les filières de première transformation des bois (écorçage, sciage, séchage, stockage, déroulage, tranchage, collage, placage, pâte à papier,...)	CM	
	6.9.2. Identifier les propriétés technologiques des bois (qualités, singularités, défauts, altérations,...)	CM	
	6.9.3. Classer les bois suivant leur nature, leurs caractéristiques, leur destination, leur utilisation, ...	CM	
	6.9.4. <i>Appliquer le classement des bois.</i>	CEP	
6.10. Effectuer et surveiller les travaux de création de gagnages et de pelouses rustiques.	6.10.1. Identifier et comprendre l'intérêt de ces travaux.	CM	
	6.10.2. <i>Choisir les types d'intervention appropriés en fonction des objectifs poursuivis et de la pratique d'une sylviculture efficace.</i>	CEP	
	6.10.3. <i>Pour chacun de ces travaux :</i> - <i>déterminer le calendrier de leurs réalisations ;</i> - <i>choisir les semences et végétaux appropriés pour répondre aux objectifs poursuivis ;</i> - <i>identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité ;</i>	CEP	

	<ul style="list-style-type: none"> - <i>effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.</i> 		
6.11. Effectuer et surveiller les travaux de plantation d'arbres de haute tige "de place", d'alignement, de haies.	6.11.1. Identifier et comprendre l'intérêt de ces plantations.	CM	
	6.11.2. <i>Pour chacun de ces travaux :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>déterminer le calendrier de leur réalisation ;</i> - <i>choisir les types d'intervention appropriés en fonction des objectifs poursuivis ;</i> - <i>identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité ;</i> - <i>effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.</i> 	CEP	

Fonction 7 : Raisonner les techniques et programmer les opérations liées à la production de plants

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Organiser l'installation d'une pépinière.	7.1.1. Etudier l'opportunité de l'installation d'une pépinière.	CM	
	7.1.2. Sélectionner, à partir de critères appropriés, les espèces et variétés à produire.	CM	
	7.1.3. Planifier l'installation d'une pépinière.	CM	
7.2. Préparer le sol.	7.2.1. Identifier les divers travaux de préparation du sol en vue d'un semis ou d'une plantation	CM	
	7.2.2. Caractériser les qualités physico-chimiques et biologiques d'un sol en vue d'un semis ou d'une plantation .	CM	
	7.2.3. Elaborer le calendrier des travaux du sol .	CM	L'élaboration du calendrier tiendra compte des conditions climatiques et du cycle végétatif des cultures.
	7.2.4. <i>Veiller à l'utilisation des outils, machines et matériels appropriés dans le respect des règles de sécurité et des consignes.</i>	CEP	
7.3. Effectuer les multiplications sexuées ou végétatives.	7.3.1. Identifier et justifier les travaux de préparation d'un semis, d'un bouturage, ...	CM	
	7.3.2. Elaborer le calendrier des opérations de semis, de bouturage, ...	CM	
	7.3.3. <i>Réaliser les opérations de semis et/ou de bouturage en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriés.</i>	CEP	

	7.3.4. Assurer le suivi des opérations et décider des actions à mener sur la base des observations faites lors de l'inspection des cultures.	CEP	
7.4. Repiquer les plantes.	7.4.1. Identifier et justifier les travaux de préparation d'un repiquage, ...	CM	
	7.4.2. Elaborer le calendrier des opérations de repiquage.	CM	
	7.4.3. Réaliser les opérations de repiquage en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées.	CEP	
	7.4.4. Assurer le suivi des opérations et décider des actions à mener sur la base des observations faites lors de l'inspection des cultures.	CEP	
7.5. Fertiliser les cultures.	7.5.1. Identifier les propriétés des amendements et engrais utilisés en pépinière.	CM	
	7.5.2. Elaborer le calendrier des fertilisations.	CEP	
	7.5.3. Appliquer les recommandations de fertilisation en relation avec une analyse effectuée.	CM	
	7.5.4. Calculer une fertilisation tenant compte des résultats d'analyse du sol, des besoins des cultures dans le respect de la législation relative à la protection de l'environnement.	CEP	
	7.5.5. Choisir les amendements et les fertilisants appropriés.	CEP	
	7.5.6. Réaliser les opérations de fertilisation en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées dans le respect des règles de sécurité et des consignes d'utilisation	CEP	

	<i>des produits et des matériels.</i>		
	7.5.7. Assurer le suivi des opérations et décider des actions à mener sur la base des observations faites lors de l'inspection des cultures.	CEP	
7.6. Assurer la protection des cultures.	7.6.1. Identifier les moyens de lutte contre les ennemis des cultures.	CM	L'apprenant identifie les moyens de lutte chimique, biologique, physique et intégrée .
	7.6.2. Pour chaque type de maladie ou de parasite : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les responsables ; - choisir les moyens de lutte préventifs ou curatifs les plus appropriés ; - choisir les produits appropriés à partir de documents ressources ; - élaborer le calendrier des interventions ; - réaliser les opérations de protection des cultures en maîtrisant les gestes professionnels et les techniques appropriées, dans le respect des règles de sécurité et des consignes d'utilisation des produits et des matériels ; - assurer le suivi des opérations et décider des actions à mener sur la base des observations faites lors de l'inspection des cultures. 	CM CEP	
7.7. Assurer les opérations de conditionnement, de conservation et de mise sur le marché des produits.	7.7.1. Identifier les critères de mise sur le marché des produits .	CM	
	7.7.2. Identifier les critères d'un produit de qualité.	CM	
	7.7.3. Apprécier la qualité d'un produit .	CM	
	7.7.4. Identifier les législations relatives aux conditionnements et à la conservation des produits .	CM	

7.7.5. <i>Appliquer les législations relatives aux conditionnements et à la conservation des produits.</i>	CEP	
7.7.6. <i>Manipuler et préparer les produits dans le respect des règles de qualité.</i>	CEP	
7.7.7. <i>Protéger les produits des risques de dégâts lors des transports.</i>	CEP	
7.7.8. <i>Assurer le suivi des opérations.</i>	CEP	

Fonction 8 : Gérer les milieux naturels et semi-naturels .

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1. Faire l'inventaire des milieux naturels et semi-naturels et participer à leur diagnose.	8.1.1. Identifier les sites qui présentent un intérêt biologique.	CM	
	8.1.2. Apprécier l'état de l'écosystème.	CM	
	8.1.3. Etablir un rapport descriptif de la situation du site.	CM	L'apprenant(e) identifie le propriétaire, la nature du terrain, la nature de l'écosystème et la composition de l'écosystème.
8.2. Participer à la gestion des milieux naturels et semi-naturels dans le respect des législations en vigueur.	8.2.1. Faire des propositions de gestion suivant les objectifs que l'on se fixe pour le site (maintien, protection, restauration).	CM	
	8.2.2. <i>Intégrer la biodiversité dans la gestion des écosystèmes.</i>	CEF/ CEP	
	8.2.3. <i>Mettre en oeuvre les techniques de maintien et de développement des sites d'intérêt biologique.</i>	CEP	
8.3. Protéger et gérer la flore, y compris les champignons.	8.3.1. Comprendre le rôle des différents organes végétatifs ainsi que les principaux phénomènes physiologiques qui en découlent.	CM	
	8.3.2. Enoncer les facteurs de croissance des végétaux ainsi que l'influence de ceux-ci sur le développement végétal.	CM	
	8.3.3. Décrire les dommages liés aux conditions environnementales anormales.	CM	

	8.3.4. Reconnaître les espèces de la flore.	CM	L'apprenant reconnaît de manière immédiate les principales espèces de plantes et de champignons, et il utilise les ouvrages d'identification pour l'ensemble des espèces.
	8.3.5. Comprendre les relations des espèces de la flore au sein de leurs écosystèmes.	CM	
	8.3.6. Identifier les espèces protégées.	CM	Le classement des principales espèces végétales selon le statut d'espèces protégées et non-protégées est correct.
	8.3.7. <i>Appliquer les techniques de protection de la flore.</i>	CEP	
	8.3.8. <i>Assurer le suivi de la flore.</i>	CEP	
8.4. Protéger et gérer la faune.	8.4.1. Reconnaître les espèces animales.	CM	L'apprenant reconnaît de manière immédiate les principales espèces animales, et il utilise les ouvrages d'identification pour l'ensemble des espèces.
	8.4.2. Comprendre les relations des espèces animales au sein de leurs écosystèmes.	CM	
	8.4.3. Identifier les espèces protégées.	CM	Le classement des principales espèces animales selon le statut d'espèces protégées et non-protégées est correct.
	8.4.4. <i>Appliquer les techniques de protection de populations animales (batraciens, oiseaux, ...)</i>	CEP	
	8.4.5. <i>Participer à des inventaires et observations de populations animales.</i>	CEP	
	8.4.6. <i>Estimer la qualité sanitaire de populations animales.</i>	CEF/ CEP	

Fonction 9 : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion piscicole et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
9.1. Participer aux pêches scientifiques en vue de la réalisation d'inventaires piscicoles.	9.1.1. Identifier les espèces de poissons d'eau douce.	CM	
	9.1.2. Comprendre les différentes techniques de pêche destinées à assurer l'inventaire piscicole.	CM	
9.2. Contribuer à la gestion planifiée des populations de poissons, cyclostomes, écrevisses, ...	9.2.1. Décrire le fonctionnement des écosystèmes "étang" et "rivière".	CM	
	9.2.2. Identifier les exigences biologiques et écologiques des poissons,...	CM	
	9.2.3. Comprendre les exigences biologiques et écologiques des poissons, ...	CM	
	9.2.4. Identifier et justifier les critères de réception des lots de poissons, ... destinés au repeuplement.	CM	
	9.2.5. <i>Réceptionner les lots de poissons, ... destinés au repeuplement.</i>	CEP	
	9.2.6. Identifier les dysfonctionnements potentiels des écosystèmes aquatiques.	CM	
	9.2.7. Remédier aux dysfonctionnements des écosystèmes aquatiques.	CM	
	9.2.8. <i>Effectuer les opérations de transport et de déversement de poissons, ... en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels</i>	CEP	

	<i>appropriés.</i>		
9.3. Prévenir, constater et rechercher les pollutions dans les cours d'eau et aider à l'estimation des dégâts piscicoles dans les limites de la fonction et dans le respect des textes légaux.	9.3.1. Identifier les techniques d'appréciation de la qualité des milieux aquatiques.	CM	
	9.3.2. Repérer sur le terrain les signes extérieurs d'une pollution et en identifier l'origine.	CM	
	9.3.3. Réaliser des analyses simples permettant l'identification d'une pollution.	CM	
	9.3.4. Utiliser les textes légaux fixant les normes de pollution pour les eaux de surface et cours d'eau non navigables.	CM	
	9.3.5. Identifier les compétences et les règles à respecter pour prélever de façon valable des échantillons d'eau en cas de pollution d'eau de surface.	CM	
	9.3.6. <i>Effectuer des prélèvements dans le respect des procédures.</i>	CEP	
9.4. Participer à la gestion des milieux humides et aquatiques.	9.4.1. Caractériser les différents éléments des milieux humides et aquatiques.	CM	L'apprenant caractérise les frayères, les noues, les passes à poissons, les zones humides d'intérêt biologique, les réserves aquatiques.
	9.4.2. Etablir un rapport descriptif de la situation du site.	CM	
	9.4.3. Faire des propositions de gestion suivant les objectifs fixés pour le site.	CM	
	9.4.4. Identifier les interventions à effectuer sur le site.	CM	

	9.4.5. <i>Mettre en place et assurer le suivi des frayères artificielles, passe à poissons, ...</i>	CEP	
9.5. Participer de manière active à la gestion des bassins versants.	9.5.1. Identifier les éléments nécessaires à la gestion des bassins versants.	CM	L'apprenant identifie les éléments physiographiques, humains, légaux et réglementaires de la gestion.
	9.5.2. Comprendre l'intérêt de la gestion par bassins versants.	CM	
9.6. Participer à la gestion courante d'étangs et de pisciculture.	9.6.1. Comprendre les modes de reproduction des poissons.	CM	
	9.6.2. Identifier les différents types de pisciculture et d'élevage et leurs caractéristiques.	CM	
	9.6.3. Identifier les règles à respecter lors de l'élevage de poissons.	CM	
	9.6.4. Repérer, identifier les principales pathologies des poissons, cyclostomes, écrevisses	CM	
	9.6.5. <i>Identifier sur le terrain les différents composants des piscicultures et élevages.</i>	CEP	
	9.6.6. Identifier les conditions et les critères d'installation d'un étang, d'une pisciculture.	CM	
	9.6.7. Comprendre le fonctionnement d'une pisciculture.	CM	
	9.6.8. Apprécier la valeur d'un site en vue de l'installation d'un étang, d'une pisciculture.	CM	
	9.6.9. <i>Réaliser pratiquement les différentes opérations de fécondation, élevage, nourrissage, pêche, préparation à la commercialisation, ... en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels</i>	CEP	

	<i>appropriés.</i>		
	<i>9.6.10. Contrôler la qualité des poissons en pisciculture, lors des transports, lors des réceptions de peuplement.</i>	CEP	

Fonction 10 : Raisonner les techniques, programmer les opérations liées à la gestion cynégétique et en assurer la surveillance dans le respect des législations en vigueur

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
10.1. Contribuer à la gestion du gibier.	10.1.1. Reconnaître les espèces de gibier à leurs différents stades de développement.	CM	
	10.1.2. Identifier les exigences biologiques et écologiques du gibier.	CM	
	10.1.3. Comprendre les exigences biologiques et écologiques du gibier.	CM	
	10.1.4. Assurer l'entretien des habitats du gibier.	CEP	
	10.1.5. Identifier les techniques de recensement du gibier.	CM	
	10.1.6. Recenser le gibier sur le terrain et en apprécier la démographie et l'état sanitaire.	CEF/ CEP	
	10.1.7. Estimer la capacité d'accueil d'un territoire cynégétique.	CM	
	10.1.8. Concevoir les principaux types d'aménagements simples destinés à améliorer la capacité d'accueil d'un territoire.	CM	
	10.1.9. Contrôler la réalisation d'aménagements simples destinés à améliorer la capacité d'accueil d'un territoire.	CEF/ CEP	

	10.1.10. Comprendre l'intérêt de la recherche d'un équilibre entre la forêt et les populations de gibier.	CM	
	10.1.11. Comprendre l'importance de la mise en application d'une politique cynégétique.	CM	
	10.1.12. Identifier et comprendre les objectifs d'un plan de tir.	CM	
10.2. Organiser et surveiller la chasse.	10.2.1. Identifier et justifier les techniques de chasse et de destruction.	CM	
	10.2.2. Identifier et expliquer le fonctionnement des armes et engins utilisés pour la chasse et la destruction.	CM	
	10.2.3. Identifier et caractériser les divers types de munitions et leur utilisation.	CM	
	10.2.4. Identifier les techniques d'élevage et de lâcher du petit gibier.	CM	
	10.2.5. <i>Appliquer les techniques d'élevage et de lâcher du gibier.</i>	CEP	
	10.2.6. Identifier les techniques de prévention des dégâts cynégétiques.	CM	
	10.2.7. Proposer et justifier des remédiations aux dégâts cynégétiques.	CM	
	10.2.8. <i>Réguler des surpopulations par la destruction.</i>	CEP	

Fonction 11 : Collaborer et participer aux actions d'information ou de sensibilisation du public

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
11.1. Guider le public.	11.1.1. Parler en public : informer, expliquer, argumenter.	CM	
	11.1.2. Expliquer et faire comprendre l'intérêt des législations prises pour protéger la forêt et les autres milieux naturels.	CM	
	11.1.3. Expliquer le fonctionnement des écosystèmes (forêts, rivières, ...)	CM	
	11.1.4. Expliquer et faire comprendre le rôle de la forêt, des autres milieux naturels et semi-naturels et l'intérêt de les protéger.	CM	
	11.1.5. Expliquer la signification des indications reprises sur les panneaux de balisage des promenades et randonnées, et autres affichages.	CM	
	11.1.6. <i>Accueillir les touristes.</i>	CEP	
11.2. Réaliser des actions d'animation et de sensibilisation du public.	11.2.1. Identifier les stratégies possibles.	CM	
	11.2.2. Utiliser les divers supports de communication.	CM	
11.3. Effectuer et surveiller les travaux d'aménagement de zones d'accueil et de détente.	11.3.1. Identifier les principaux équipements des zones d'accueil.	CM	
	11.3.2. <i>Identifier et caractériser les différents types de matériaux utilisés.</i>	CEF/ CEP	

11.3.3. <i>Identifier les techniques de mise en place de ces matériaux.</i>	CEF/ CEP	
11.3.4. <i>Appliquer les techniques de mise en place de ces matériaux.</i>	CEP	
11.3.5. <i>Lire et comprendre un plan d'implantation, de montage.</i>	CEF/ CEP	
11.3.6. <i>Identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité.</i>	CEF/ CEP	
11.3.7. <i>Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.</i>	CEP	

Fonction 12 : Organiser son travail dans le cadre d'une activité et effectuer les différentes tâches dans les conditions de sécurité optimale et de respect de l'environnement

ACTIVITES DECRITES DANS LE LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
12.1. Préparer le matériel, les produits, régler le matériel en fonction des consignes d'utilisation.	12.1.1. Lire et comprendre des consignes.	CM	
	12.1.2. Respecter des consignes.	CM	
	12.1.3. Choisir les outils, machines et matériels appropriés à chaque type de travail.	CM	
	12.1.4. Vérifier l'état de fonctionnement des outils, machines, matériels et dispositifs de sécurité avant de partir sur chantier et avant utilisation.	CM	
12.2. Effectuer les différentes tâches dans un souci d'efficacité, d'ergonomie et de rentabilité.	12.2.1. Aménager un chantier de travail.	CM	
	12.2.2. Organiser rationnellement et efficacement son travail.	CM	
	12.2.3. Appliquer les principes de l'économie des efforts compte tenu des impératifs de rentabilité.	CM	L'apprenant maîtrise les gestes et postures nécessaires à la rentabilité de l'exécution des diverses tâches professionnelles.
12.3. Respecter pour soi et pour autrui les règles de sécurité et d'hygiène.	12.3.1. Identifier les règlements en matière d'équipements de sécurité et d'hygiène spécifiques aux travaux en forêt et dans les espaces naturels et semi-naturels.	CM	
	12.3.2. Respecter les règlements en matière d'équipements de sécurité, d'hygiène spécifiques aux travaux en forêt et dans les espaces naturels et semi-naturels.	CM	

12.4. Appliquer les gestes élémentaires de survie.	12.4.1. Identifier les techniques d'alerte en cas d'accident ou d'incendie en forêt et dans les espaces naturels et semi-naturels.	CM	
	12.4.2. <i>Appliquer les techniques d'alerte en cas d'accident ou d'incendie en forêt et dans les espaces naturels et semi-naturels.</i>	CEP	
	12.4.3. Identifier les premiers soins en cas d'accidents corporels.	CM	
	12.4.4. <i>Appliquer les premiers soins en cas d'accidents corporels et faire appel éventuellement aux services de secours.</i>	CEF/ CEP	
	12.4.5. Identifier les principales maladies transmissibles aux personnes travaillant ou circulant en forêt et dans les espaces naturels .	CM	
	12.4.6. Identifier les précautions à prendre pour minimiser les risques d'accident ou de maladie.	CM	
12.5. Réagir adéquatement à une situation imprévue ou anormale.	12.5.1. <i>Prendre une décision face à une situation anormale.</i>	CEP	
	12.5.2. <i>Analyser une situation, un problème en vue d'y apporter une réponse.</i>	CEP	
12.6. Contrôler et justifier les résultats du travail exécuté.	12.6.1. Appréhender les conséquences de ses interventions.	CM	

Fonction 13 : Raisonner et mettre en œuvre les techniques ou opérations liées au maintien opérationnel des outils, machines, matériels et infrastructures

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
13.1. Effectuer les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines, matériels équipements et infrastructures conformément aux consignes.	13.1.1. Expliquer les principes de base de fonctionnement des outils, machines, matériels et équipements utilisés.	CM	
	13.1.2. Lire et expliciter les notices d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, machines, matériels et équipements.	CM	
	13.1.3. Exécuter les différents travaux prévus dans les notices des constructeurs dans le respect des consignes et des règles de sécurité.	CM	
13.2. Etablir un diagnostic des pannes simples et procéder aux réparations.	13.2.1. Comprendre les principes de fonctionnement des moteurs thermiques.	CM	
	13.2.2. <i>Diagnostiquer des pannes simples et assurer le remplacement d'organes simples .</i>	CEF/ CEP	
13.3. Procéder au nettoyage, à la vérification et au rangement des différents équipements, matériels et produits utilisés.	13.3.1. Nettoyer à la fin d'un travail ou avant rangement les outils, machines, matériels et équipements dans le respect des consignes et des règles de sécurité et de protection de l'environnement.	CM	
	13.3.2. Ranger, après nettoyage, les outils, matériels et équipements.	CM	
	13.3.3. Ranger les produits non utilisés dans le respect des règles de sécurité.	CM	

Fonction 14 : Créer et développer une entreprise

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCE DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
14.1. Appréhender le fonctionnement de l'économie.	14.1.1. Identifier les approches micro et macro-économiques	CM	
	14.1.2. Identifier les principaux indicateurs économiques.	CM	
	14.1.3. Situer l'importance des financements dans notre économie contemporaine	CM	
	14.1.4. Appréhender les perturbations de notre monde économique (chômage, inflation, déséquilibres géographiques et sociaux,...)	CM	
	14.1.5. Caractériser les grands flux économiques internationaux (Commission européenne, GATT, ...)	CM	
14.2. Appréhender le droit dans ses différentes composantes : commerciale, sociale, fiscale et professionnelle.	14.2.1. Appréhender les notions générales du droit commercial.	CM	
	14.2.2. Appréhender les notions générales de la législation sociale (y compris la loi sur le bien-être au travail).	CM	
	14.2.3. Appréhender les notions générales de la législation fiscale.	CM	
	14.2.4. Appréhender les notions de droit civil et de droit pénal en relation avec la profession.	CM	

14.3. Situer le développement de l'entreprise par rapport à la filière sylvicole.	14.3.1. Cadrer le secteur sylvicole dans son environnement social, économique et politique en comparant divers types d'entreprises et en situant la filière bois wallonne et belge dans le cadre du commerce mondial	CM	
	14.3.2. <i>Décrire les principales mutations des exploitations en liaison avec l'environnement socio-économique et politique.</i>	CEF/ CEP	
	14.3.3. <i>Identifier les déterminants socio-économiques.</i>	CEF/ CEP	
	14.3.4. Appréhender les nouveaux enjeux et les perspectives d'évolution des marchés.	CM	
	14.3.5. Définir les "branches d'activités" dans lesquelles on désire travailler.	CM	
	14.3.6. <i>Définir la zone géographique de prospection.</i>	CEF/ CEP	
	14.3.7. <i>Définir les besoins en publicité.</i>	CEF/ CEP	
14.4. Analyser les relations entre l'exploitation et les différents éléments de son environnement de communication.	14.4.1. Identifier les ressources en matière de documentation, d'informations.	CM	
	14.4.2. Collecter des informations.	CM	
	14.4.3. <i>Analyser l'information de façon critique.</i>	CEF/ CEP	
	14.4.4. Sélectionner des critères de classement de l'information, dégager des mots clés.	CM	
	14.4.5. Trier, classer et hiérarchiser des informations.	CM	
	14.4.6. Constituer une bibliographie.	CM	

	14.4.7. <i>Organiser une documentation en fonction de consignes, thèmes.</i>	CEF/ CEP	
14.5. Analyser les relations entre l'exploitation et les différents éléments de l'environnement juridique et fiscal.	14.5.1. Identifier les différents types de sociétés, d'associations.	CM	
	14.5.2. <i>Adapter, avec l'aide d'un conseiller, la structure de l'entreprise.</i>	CEP	
	14.5.3. Identifier les notions de contrat de location, de bail commercial,...	CM	
	14.5.4. Identifier les conditions juridiques d'acquisition des éléments constitutifs de l'entreprise.	CM	
	14.5.5. Identifier les types d'assurances pouvant couvrir les besoins d'une entreprise de la filière.	CM	
	14.5.6. <i>Planifier, avec l'aide d'un conseiller, un programme d'assurance couvrant les besoins de l'entreprise.</i>	CEP	
	14.5.7. Lire et interpréter les clauses d'un contrat d'assurance.	CM	
14.6. Evaluer les potentialités de l'entreprise.	14.6.1. Identifier les éléments de l'amont et de l'aval qui sont spécifiques à la filière sylvicole.	CM	
	14.6.2. Identifier la charge de travail des différentes opérations.	CM	
	14.6.3. <i>Identifier les ressources en main-d'œuvre.</i>	CEP	
14.7. Analyser les relations entre l'entreprise et les différents éléments de l'environnement économique.	14.7.1. Identifier les éléments d'un plan financier en fonction des besoins spécifiques d'une entreprise de la filière.	CM	

14.7.2. Inventorier les possibilités de financement , leurs incidences fiscales, juridiques et sociales.	CM	
14.7.3. Etablir des prévisions financières en matière d'investissements.	CM	

Fonction 15 : Gérer une entreprise

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
15.1. Assurer une gestion comptable de l'exploitation.	15.1.1. Identifier les diverses opérations comptables intervenant dans les procédures d'achat et de vente.	CM	
	15.1.2. Compléter les documents commerciaux accompagnant les opérations d'achat et de vente.	CM	
	15.1.3. Compléter les documents légaux utilisés dans la gestion d'une comptabilité.	CM	
	15.1.4. Classer et hiérarchiser les documents comptables.	CM	
	15.1.5. Appréhender les avantages de la gestion informatisée des entreprises.	CM	
	15.1.6. Utiliser un logiciel comptable simple.	CM	
	15.1.7. Identifier les modes et instruments de paiement, de recouvrement, de crédit.	CM	
	15.1.8. <i>Utiliser les modes et instruments de paiement ou de crédit les plus avantageux pour l'entreprise.</i>	CEF/ CEP	
15.2. Etablir, interpréter et utiliser les résultats technico-économiques des différentes activités de l'entreprise.	15.2.1. Collecter et organiser les données nécessaires à l'élaboration des documents comptables et des résultats technico-économiques de l'entreprise.	CM	

	15.2.2. Appréhender les notions de chiffre d'affaires, de bénéfice brut, de bénéfice net, de marge bénéficiaire.	CM	
	15.2.3. Etablir et analyser les comptes de bilan.	CM	
	15.2.4. <i>Adapter ses actions.</i>	CEP	
15.3. Assurer le suivi de la trésorerie de l'entreprise et établir un plan de trésorerie de l'entreprise.	15.3.1. Appréhender les éléments d'un plan financier.	CM	
	15.3.2. Elaborer un budget.	CM	
	15.3.3. <i>Elaborer un plan des investissements et des financements.</i>	CEF/ CEP	
	15.3.4. <i>Assurer le suivi de la trésorerie et des imputations.</i>	CEF/ CEP	
15.4. Inventorier les possibilités de financement et leur incidence fiscale, juridique, et sociale.	15.4.1. <i>Rechercher les conditions de financement les plus avantageuses pour l'entreprise.</i>	CEF/ CEP	
	15.4.2. Rechercher les sources de subventions possibles.	CM	
	15.4.3. <i>Comparer diverses propositions de financement.</i>	CEF/ CEP	
15.5. Négocier et organiser les achats et ventes de produits et matériels.	15.5.1. Distinguer les facteurs qui influent sur le niveau des prix des produits et matériels.	CM	
	15.5.2. Identifier les critères de choix d'un fournisseur.	CM	
	15.5.3. Elaborer un cahier des charges.	CM	
	15.5.4. <i>Solliciter des offres de prix.</i>	CEP	
	15.5.5. <i>Analyser les offres de prix, négocier des offres de prix.</i>	CEP	

	15.5.6. <i>Passer, au moment opportun, les commandes aux fournisseurs présentant le meilleur rapport prix –qualité - service.</i>	CEP	
	15.5.7. Déterminer les éléments à vérifier à la réception des marchandises.	CM	
	15.5.8. <i>Réceptionner les marchandises.</i>	CEP	
15.6. Assurer le suivi des stocks.	15.6.1. Appréhender les avantages de l'inventaire périodique des stocks d'une entreprise.	CM	
	15.6.2. <i>Inventorier les marchandises afin de connaître les quantités exactes en stock.</i>	CEP	
	15.6.3. <i>Déterminer le stock minimum pour assurer le fonctionnement de l'entreprise.</i>	CEP	
	15.6.4. <i>Utiliser un logiciel de gestion des stocks.</i>	CEP	
15.7. Assurer, seul ou avec l'aide d'un secrétariat social, la gestion du personnel de l'exploitation.	15.7.1. <i>Élaborer le planning de travail de chaque ouvrier.</i>	CEP	
	15.7.2. <i>Élaborer les consignes de travail.</i>	CEP	
	15.7.3. <i>Faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité.</i>	CEF/ CEP	
	15.7.4. <i>Assurer le contrôle et le suivi du travail.</i>	CEP	
	15.7.5. Identifier les bases essentielles: - du cadre législatif du contrat de travail ; - de la loi sur le bien-être au travail ; - de la réglementation en matière de sécurité sociale, d'accident de travail ; - des obligations en matière de responsabilité civile (assurances) et morale.	CM	

	15.7.6. <i>Collecter les données nécessaires à la gestion des personnels, au calcul de la rémunération.</i>	CEP	
	15.7.7. <i>Gérer les conflits.</i>	CEF/ CEP	
	15.7.8. <i>Communiquer avec son personnel.</i>	CEF/ CEP	
	15.7.9. <i>Intégrer le personnel dans la vie de l'entreprise.</i>	CEP	
15.8. Assurer, seul ou avec l'aide d'un conseiller, les obligations vis-à-vis des administrations du ministère des finances.	15.8.1. Identifier les principes et obligations résultant de l'application de la TVA.	CM	
	15.8.2. Collecter les divers éléments permettant la rédaction des déclarations de TVA.	CM	
	15.8.3. Compléter les déclarations de TVA.	CM	
	15.8.4. Identifier les obligations en matière de fiscalité.	CM	
	15.8.5. Collecter les divers éléments permettant la rédaction d'une déclaration fiscale.	CM	
	15.8.6. Compléter une déclaration fiscale.	CM	
15.9. Intégrer les droits et les obligations en matière de droit civil et de droit commercial dans la gestion de l'entreprise.	15.9.1. Identifier les documents ressources informant des dispositions du droit civil applicables à un chef d'entreprise.	CM	
	15.9.2. <i>Résoudre à partir des documents ressources des problèmes pratiques de droit civil relevant de l'exercice de chef d'entreprise.</i>	CEP	
	15.9.3. Identifier les documents ressources informant des dispositions du droit commercial applicables à un chef d'entreprise.	CM	

	15.9.4. <i>Résoudre à partir des documents ressources des problèmes pratiques de droit commercial relevant d'un chef d'entreprise.</i>	CEP	
15.10. Etablir un devis.	15.10.1. Caractériser les notions de frais fixes, frais variables, seuil de rentabilité.	CM	L'apprenant(e) appréhende ces notions et les applique dans l'établissement d'un devis.
	15.10.2. Identifier et définir les éléments du devis.	CM	
	15.10.3. Enoncer les dispositions légales et les éléments de la valeur d'un devis.	CM	
	15.10.4. Formaliser et établir un devis.	CM	
	15.10.5. Comparer un devis avec celui de la concurrence.	CM	
15.11. Rechercher le meilleur prix d'achat.	15.11.1. Appréhender les facteurs influençant le prix d'achat.	CM	
	15.11.2. Identifier les critères de choix d'un fournisseur.	CM	
15.12. Analyser les différents types de clientèles.	15.12.1. Analyser un cahier des charges.	CM	
	15.12.2. <i>Répondre à un appel d'offre dans le cadre d'un marché public ou privé.</i>	CEP	
	15.12.3. <i>Adapter le devis à la clientèle.</i>	CEP	
15.13. Rechercher des clients.	15.13.1. <i>Rechercher les possibilités de nouveaux contrats.</i>	CEP	
	15.13.2. <i>Aborder la clientèle par le contact écrit et/ou oral.</i>	CEP	
15.14. Analyser le rendement des opérations.	15.14.1. Comparer le rendement des opérations.	CM	

	15.14.2. Evaluer le temps nécessaire à l'exécution d'un travail ayant déterminé le coût.	CM	
15.15. Analyser les possibilités d'aide financière.	15.15.1. Identifier les opérations subsidiables et leurs conditions d'octroi.	CM	
	15.15.2. Identifier les avantages et les inconvénients d'une aide financière pour le client et l'entrepreneur.	CM	
	15.15.3. Identifier les documents adéquats et les compléter.	CM	
15.16. Etablir un prix de revient et un prix de vente.	15.16.1. Identifier les facteurs influençant le prix de revient et le prix de vente.	CM	
	15.16.2. Fixer le prix de vente.	CM	

Fonction 16 : S'épanouir dans la vie professionnelle

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
16.1. S'intégrer.	16.1.1. Identifier ses droits, devoirs et responsabilités.	CEF/ CEP	
	16.1.2. S'adapter aux contraintes du métier (horaires variables, intempéries, condition physique, ...)	CEF/ CEP	
	16.1.3. Auto-évaluer ses travaux.	CEF/ CEP	
	16.1.4. Respecter les réglementations et les hiérarchies.	CEF/ CEP	
16.2. S'épanouir.	16.2.1. Développer des attitudes constructives à l'égard des changements.	CEF/ CEP	
	16.2.2. Accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter.	CEF/ CEP	
	16.2.3. Développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation.	CEF/ CEP	
	16.2.4. Prendre conscience de l'esprit d'entreprise.	CEF/ CEP	
	16.2.5. S'intégrer dans un travail d'équipe.	CEF/ CEP	
	16.2.6. Développer ses capacités de communication.	CEF/ CEP	
	16.2.7. Développer une relation constructive avec ses clients et/ou donneurs d'ordres.	CEF/ CEP	
	16.2.8. Donner une image de marque positive du métier.	CEP	

Fonction 17. : Etablir des relations avec les collectivités locales, structures sociales, culturelles, professionnelles et économiques et participer à leur fonctionnement

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
17.1. Appréhender la composition et l'organisation de la forêt belge.	17.1.1. Appréhender les statistiques associées à la forêt belge.	CM	
	17.1.2. Connaître et identifier les différents types de peuplements forestiers présents en Belgique.	CM	
	17.1.3. Appréhender l'organisation de la forêt en Belgique (propriétaires, objectifs de gestion,...)	CM	
	17.1.4. Identifier les associations de producteurs et de transformateurs de bois en Belgique.	CM	
17.2. Adhérer à des organismes professionnels de défense et d'aide aux entreprises de travaux forestiers.	17.2.1. <i>Identifier les structures et le fonctionnement d'institutions officielles afin d'en connaître les divers services mis à la disposition des entreprises.</i>	CEP	
	17.2.2. <i>Choisir les structures qui répondent le mieux à ses intérêts.</i>	CEP	
17.3. Appréhender l'organisation des intervenants en matière de gestion des milieux naturels et semi-naturels.	17.3.1. Identifier les associations de gestion des milieux naturels et semi-naturels.	CM	
17.4. Adhérer aux structures de la vie locale.	17.4.1. <i>Repérer les éléments de la vie sociale, culturelle locale et adhérer à ceux qui répondent le mieux à ses aspirations.</i>	CEP	
17.5. Favoriser le dialogue au sein de ces organismes ou structures.	17.5.1. Ecouter l'autre.	CM	L'apprenant(e) reformule l'information avec précision et fidélité.

17.5.2. Identifier les éléments-clés de la communication.	CM	
17.5.3. Restituer la teneur d'un document.	CM	
17.5.4. Structurer son raisonnement et exercer son sens critique dans une production orale et/ou écrite.	CM	

Fonction 18 : S'informer et coordonner sa formation permanente

ACTIVITES DECRITES DANS LE (LES) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
18.1. Participer à des visites, des conférences, des stages, des voyages, ...	18.1.1. <i>Pratiquer l'ouverture d'esprit.</i>	CEP	
	18.1.2. <i>Marquer de l'intérêt, s'informer sur ce qui se réalise ailleurs, dans d'autres domaines d'activités, ...</i>	CEP	
18.2. S'investir dans des programmes de formation continuée.	18.2.1. <i>Appréhender les nouvelles technologies.</i>	CEF	
	18.2.2. <i>S'enrichir de compétences nouvelles.</i>	CEF	
	18.2.3. <i>Développer des attitudes constructives à l'égard du changement.</i>	CEF	

Lexique

- **PQ:** Profil de **Q**ualification.
- **PF:** Profil de **F**ormation.
- **C.C.P.Q.:** **C**ommission **C**ommunautaire des **P**rofessions et **Q**ualifications.
- **CM:** **C**ompétence à **m**âîtriser.
- **CEF:** **C**ompétence à exercer au cours de cette formation mais dont la maîtrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation.
- **CEP:** **C**ompétence à exercer durant cette même formation mais dont la maîtrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même.